

Réunion du **CONSEIL D'ECOLE** Jeudi 4 Juin 2015

18 heures 15 ⇨ 20 heures 05

Présents : Mme Amendola (Directrice).

Mmes Boitier, Michon, Lucas, Bréchet, M. Demaizière, Michon (enseignants).

Mme Hirtzmann (Adjointe aux Affaires Scolaires) a été présente en fin de conseil, étant dans l'obligation de se rendre également au conseil d'école en maternelle.

Mmes Cieslar, Boyce, Père, Dorey, Lebeau. (Représentants de Parents d'Elèves élus).

Excusés : M. Buiron (IEN), Mme Metenier-Dupont (Maire), M. Pacquaut, (DDEN).

Introduction : La Directrice remercie les membres présents. Mme Dorey se propose comme secrétaire de séance.

1 - Vie de l'école :

a°) Effectifs / Répartition au 04/06/2015 :

- CP : 25 élèves Mme Amendola/Mme Moine. - CP-CE1 : 22 (8 + 14) élèves M. Michon
- CE1-CE2 : 22 élèves (17 + 5) (départ d'une élève en CE1) Mme Michon
- CE2 : 22 élèves M. Demaizière (départ d'une élève)
- CM1 : 25 élèves Mme Boitier - CM1- CM2 : 23 élèves (15 + 8) Mme Bréchet
- CM2 : 25 élèves Mme Lucas.

Total: 164 élèves	CP : 33	CE1 : 31	CE2 : 27	CM1 : 40	CM2 : 33.
Total:156 élèves	CP : 30	CE1 : 32	CE2 : 30	CM1 : 26	CM2 : 38

Départs en 6^{ème} : 35 élèves. / CP : 30 élèves arrivent de la maternelle (2 déménagements) / Autres niveaux : 3 déménagements annoncés.

b°) Horaires de l'école :

Suite au comité du pilotage en date du 11 mai, la municipalité a souhaité regrouper les NAP sur 3 heures le jeudi après-midi (13h35 à 16h35), malgré la proposition du conseil des maîtres de 4 fois 45 minutes permettant de réduire les journées des écoliers. Ainsi les nouveaux horaires de l'école seront certainement, après validation du DASEN, M. Ben, 8h55 à 11h55 du lundi au vendredi et 13h35 à 16h35, le lundi, mardi et vendredi après-midi (avec une ouverture du portail au moment des entrées, 10 minutes avant, soit 8h45 et 13h25). Au vu des changements de rythmes scolaires, des horaires de bus (à l'entrée et la sortie), et des recommandations du règlement départemental en date du 18/06/2014, la demande de décalage des horaires de l'école élémentaire avec ceux de l'école maternelle ne pourra pas être envisageable.

c°) APC : [Question des parents](#) : Quelle sera l'organisation pour les APC du fait du changement des rythmes scolaire pour la rentrée 2015 ?

Organisation actuellement non définie par le conseil des maîtres.

d°) Sécurité à l'école / Cour de récréation :

- **code clef** : renouvellement de la demande de la Directrice de l'école pour le changement du code clef avant la rentrée de septembre. (Avis partagé par Mme Rémiré (Directrice du Centre de Loisirs) pour un changement à chaque début d'année scolaire) La municipalité ne souhaite pas pour l'instant, répondre favorablement à cette demande, attendant que le deuxième étage soit fermé au public.

- **sonnerie automatique** : L'école remercie la mairie de prévoir des travaux de rafraichissement dans le couloir central, cependant elle aimerait que la priorité donnée dans

les demandes de travaux et aménagements divers, soit prise en compte, celle-ci étant dans le but d'un meilleur fonctionnement au quotidien.

2 - Sorties pédagogiques / Activités des classes au 04/06/2015 :

- Photographie des classes le 14/04
- Sorties à la bibliothèque de Givry pour toutes les classes de l'école en Période 5. Exposition de marionnettes réalisée par les classes de CP-CE1 / CE1-CE2/ CE2 en rapport avec le projet familialire et mise en scène devant une autre classe. Poursuite de la classe de CM2 dans le projet 1, 2, 3 album (18/06 : présentation aux sept fontaines)
- Visite du Centre de tri (13/05) et intervenant Grand Chalon sur le gaspillage alimentaire (26/05) pour la classe de CM2
- Sorties au musée Niepce et musée Denon : classes de CM2 et CE2 (19/03, 01/04, 16/04)
- Intervenant Grand Chalon sur l'alimentation : classes de CP-CE1 et CE1-CE2 le 22/04
- Intervenant musique pour la classe de CP-CE1 (21/04) (la flûte à bec).
- 3^{ème} sortie école et cinéma : classes de CM1 et CM1-CM2 : 01/06 (« le petit fugitif »)
- Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sont parties 3 jours au CPIE de Collonges la Madeleine, 27, 28 et 29 mai.
- Intervention Grand Chalon sur le thème « Mt dents » classe de CP le 27/05.
- Sortie au centre de secours de Givry (accidents domestiques et gestes de premiers secours) pour la classe de CM2 le 14/04.
 - Projets « sorties vélo » (deux jours) pour :
 - Les classes de CM1 et CM1-CM2 : le 22 juin en direction de Cluny, retour le 23 juin à Givry.
 - De même la classe de CP jumelée avec la classe de CP-CE1 de Mme Roy (école de Saint-Eusèbe) auront leur séjour le 25 et 26 juin.
- En sorties préparatoires : le 22 mai après-midi et le 5 juin après-midi pour les classes de CM1 et CM1-CM2 ; le 29 mai pour la classe de CP.
- Le spectacle de la Fête d'école (prévue le samedi 13 juin 2015) : domaine Thénard, domaine Besson et le parc Oppenheim.
- Sortie Centre Equestre Saint-Désert tous les élèves de CE2 de l'école pris en charge par M. Demaizière (18/06)
- Intervenant Grand Chalon sur le thème du tri / compostage classe CP-CE1 le 25/06.
- RIE classe de CP-CE1 à l'école de Mellecey le 29/06
- RIE golf pour les classes de CE2 et CM2 à la prairie Saint Nicolas (le 2 /07)

o Relations CM2 / collège et maternelle/CP

- Echanges GS/CP :

- Mercredi 24 juin : invitation des classes de CP et CP-CE1 à l'école maternelle. Les deux classes de MS-GS et les deux classes de l'école Élémentaire exposeront leur travail de production d'écrit sur le thème : « Épouvantail, raconte-moi ton histoire ». Ces classes participeront au concours proposé par la Municipalité. Le vote du plus bel « épouvantail viticulteur » deviendra la mascotte de la fête de la vigne de septembre.

- Jeudi 2 juillet (matin) : La quatrième rencontre de l'année sera un transfert d'élèves, avec des élèves de GS visitant leur future école en découvrant des activités de CP, et à l'inverse un retour des élèves de CP en maternelle avec d'autres activités.

3- Coopérative scolaire :

Remerciements aux parents pour leur cotisation, à la municipalité et à l'association des P'tits Givrotins, qui permettent chaque année de mener à bien les projets de l'école. L'association des P'tits Givrotins a fait un don de 3096 euros cette année, utilisé pour financer les séjours courts des 5 classes (CP, CP-CE1, CE1-CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2). Remerciements également aux parents pour leur disponibilité afin d'encadrer les différentes

activités proposées par les classes, durant l'année.

Question des parents : Pourrait-on avoir un bilan financier détaillé par activité de la coopérative ?

Un document a été annexé au compte rendu afin de répondre à la demande des parents, cependant le bilan détaillé ne peut être fait actuellement, il sera fait au 31 août et pourra être consulté par les parents élus avec le cahier des pièces comptables.

4 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Remerciements aux services municipaux qui interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien.

Question des parents : Où en est-on concernant l'informatique à l'école élémentaire ?

Les enfants maîtrisent bien l'outil « tablette ». La formation des enseignants continue pour savoir comment utiliser les tablettes. Les classes pilotes les utilisent déjà sur quelques temps dans la semaine, et chaque classe peut bénéficier d'un créneau. Cependant la maîtrise de ce nouvel outil demande une préparation importante pour la mise en place d'une séance.

Les enseignants sont également dans l'attente d'un outil d'évaluation par l'Inspection en remplacement du B2i.

Quelques problèmes rencontrés seront retransmis à Mme Hirtzmann et M. Gauthey, lors de la réunion du 09/06/2015 comme : notamment le problème de débit internet, la projection d'écran réduite depuis l'arrivée des nouveaux ordinateurs/ la diminution de luminosité lors de la projection/ le nombre d'Apple TV dans l'école...

Remarque : Les parents délégués regrettent de ne pas avoir été conviés aux démonstrations des tablettes et l'avoir appris dans le journal de Saône et Loire. La Directrice n'était pas conviée, non plus, à cette démonstration.

Question des parents : Un panneau d'affichage a été mis à la disposition des parents délégués et de l'association les P'tits Givrotins à l'entrée de l'école, serait-il possible d'avoir deux grands panneaux différenciés ? Peut-on savoir ce que les parents ont le droit d'afficher dans cet encart au vu de la légalité ?

Le BO du 31 août 2006 précise que les associations de parents d'élèves doivent disposer d'une boîte aux lettres et d'un tableau d'affichage. Présentation des documents à la Directrice pour vérification du respect de principe de laïcité, du respect des dispositions relatives à la vie privée, et prohibant les injures et diffamations, et les documents doivent exclure également toute propagande en faveur d'un parti politique...

Pour la diffusion de documents, les parents transmettront aux nouveaux arrivants un papier d'information à la rentrée, avec la possibilité ou non pour chacun de transmettre une adresse mail aux parents élus.

Question des parents : concernant l'entrée de l'école un peu « triste », en béton brut... serait-il possible d'égayer cette entrée ?

Sera étudié par l'école. En attendant il faut se poser la question de l'embellissement pour combien de temps, des dégradations ayant lieu régulièrement devant l'école, ainsi que des intrusions le week-end dans la cour et vitres cassées également dans les salles de classe.

Remarque des membres présents : Il serait peut être intéressant de faire plus de tours et contrôles dans le parc et aux abords de l'école au vu des différents incidents.

5 - Les temps périscolaires :

NAP : Sortie d'école

Questions des parents : Les enfants en élémentaire sont autorisés à partir seuls à la sortie d'école et cela pose des soucis d'enfants qui se retrouvent seuls dans le parc surtout pour les CP CE1. Quelles propositions peut-on avoir pour résoudre ce problème ?

Déjà traité auparavant en entretien de la Directrice avec un parent élu, et en comité de pilotage du 11 mai en présence de M. Buiron.

Aucun nouvel incident n'a été porté à la connaissance de la Directrice de l'école et de la Directrice du Centre de Loisirs.

Le texte régissant les sorties à l'école élémentaire : Circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014. Les modalités sont également notifiées dans le règlement intérieur de l'école, voté au premier conseil d'école et signé par les parents lors de sa diffusion.

Les enseignants des petites classes ont une vigilance supplémentaire en rappelant systématiquement aux enfants de ne pas partir s'ils ne voient pas la personne qui devait venir les chercher. Au moment des NAP, ils sont récupérés à la porte de la classe, sauf le jeudi (service de bus uniquement). Le conseil des maîtres, comme les parents élus, suggèrent pour plus de sécurité que les enfants des trois petites classes soient récupérés à la porte de leur classe à la rentrée, par les différents services périscolaires.

Questions des parents : - Les parents délégués souhaitent remercier Karine et son équipe pour tout le travail fourni cette année scolaire dans la mise en place des NAP. Quand les parents auront-ils des informations sur les activités et la nouvelle organisation des temps de NAP, prix pour la rentrée 2015, et l'étude ?

L'étude est en attente pour l'instant, les modalités n'étant pas définies, elles n'ont pas été proposées aux enseignants.

Le prix des NAP sera voté au prochain conseil municipal. La mairie étudie la possibilité d'un tarif forfaitisé.

Les activités des NAP ont été présentées au dernier comité de pilotage.

Mme Hirtzmann précise que des documents d'informations seront transmis aux familles avant la fin d'année scolaire.

Les autres questions des parents ne seront pas abordées, ayant déjà été traitées lors des anciens conseils d'école, comité de suivi du 10 mars 2015 et comité de pilotage du 11 mai 2015.

Mme Hirtzmann, précise en fin de conseil, qu'une convention va peut-être être signée entre les maires de Givry et Jambles. Six élèves (cycle 3) de l'école de Jambles, en fermeture de classe, intégreront peut-être l'école de Givry. Mme Hirtzmann, précise qu'un rattachement administratif de Jambles sur l'école de Givry pourrait avoir lieu prochainement (selon les propos de M. Buiron). La Directrice découvre ces informations au conseil d'école, n'ayant pas été informée préalablement par sa hiérarchie.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'École »). Il pourra être aussi consulté à l'école.

Secrétaire : Mme DOREY.

La Directrice, Mme AMENDOLA.